

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Réclamation | : contact@mupras.com |
| Prise en charge | : pec@mupras.com |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

(21345)

Déclaration de Maladie : N° P19- 0019214

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2279

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENNAKHLI F. RAKHID

Date de naissance :

29/03/59

Adresse : 294 AMER KIS 2 NAKHLI RAKHID

Tél. : 0661311629

Total des frais engagés :

435,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29/01/2020

Nom et prénom du malade : BENNAKHLI ASSIA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Céphalgie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 JAN 2020	cs		# Gralabé	cl

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE ASSIF Dr NASSAF Daoudia, Marrakech Tel: 05 24 30 30 35 072011844	29/01/20	435,20 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

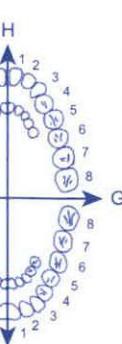
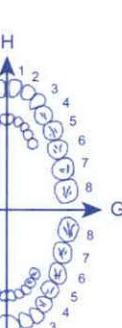
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Charaf Lalla Kelouma
Spécialiste En hépato-gastro-entérologie
et proctologie
Vidéo - Endoscopie Digestive
Echographie Abdominale



الدكتورة شرف للاكلثومه
أخصائية في أمراض الجهاز الهضمي
الكبد والبواسير
الفحص بالمنظار الداخلي
الفحص بالصدى الصوتي

Mme/Mr. BENNANI ASSIA Le:

PHARMACIE ASSIF
Mme S. BENNANI C. Dr NASSAF
219, Bd. El Fassi, Unité 4
Daoulatate Marrakech
Tél: 05 24 30 30 35

0202 NMF 62

119,20 X 2

1) Équim 40 mg (+)

1 - 0 - 0



30 min avt
peut dej
(x15)

77,00

2) Carbophil



après repas (x15)

2 - 0 - 2

98,80

3) Neofiltac 160 mg

1 - 1 - 1



(x15)

4) Librax



au coucher

(x3 mg)

0 - 0 - 1

= 435,20,11

شقة 88، المبارك، الاول، بلوك L، إقامة البساطين، شارع كمامسة، المحاميد - مراكش.
Appartement 88, 1er étage, Bloc L, Résidence AL Bassatine, Avenue Guemassa, Mhamid - Marrakech.

📞 05 24 37 15 58 💬 06 61 23 74 32 📩 dr.charaf.kelouma@gmail.com

ICE: 001799753000080

PPV: 119DH20
PER: 08/21
LOT: 12325-2

Ezium®
Esoméprazole

40 mg

b

82, Allée des Cœurs no. Av. Sadi - Cassablanca

bottu/jr.

14 gélules
Gastro-résistantes

Voie orale

Ezium®
Esoméprazole

14 gélules

40 mg

PPV: 119DH20
PER: 08/21
LOT: 12325-2

Ezium®
Esoméprazole

40 mg



b

82, Allée des Cévennes - Av. Sadi-Carnot
S. Bachoudji - Pharmacie Résistante

Voie orale

Ezium®
Esoméprazole

14 gélules

40 mg

JCN

COMPOSITION :

Clidinium bromure (DCI) 2,5 mg

Chlordiazépoxide 5 mg

Excipients q.s.p 1 comprimé dragéifié

Excipients à effet notoire :

Lactose et saccharose.

Avant toute utilisation, lire attentivement la notice intérieure.

Librax® 5 / 2,5 mg



30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT:19110 PER:09/2022
PPU: 21,00 DH

Fabriqué sous licence **Meda**
par les laboratoires **Steripharma**

Z.I Lina N° 347 Sidi Maârouf - Casablanca
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable

Librax®

Chlordiazépoxide
+Bromure de Clidinium

5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés

CHARBOPHILE est un complément alimentaire et non médicament

CHARBOPHILE®

Charbon végétal activé+Fenouil

100% Naturel

L 2222
P : 06/22
77,00 DH

Ballonnements
Gaz intestinaux
Troubles digestifs

Fabriqué par C.M.C PHARMA s.a.r.l.

Ain chik, hay Haddaouia illzue 28 n°7 casablanca

Distribué par : Pharmaccess



Agréement Sanitaire: CAPV.553.15

N° d'enregistrement : DA20171102194DMP/20xx/1



30 gélules

file 160

نَبِيٌّ مُّصَدِّقٌ

ପ୍ରକାଶକ

PRV 980480
EXP 07/2022
LÜT 96031 3